

FRANK SABIAN

BILAN - ACTIF

FAEC190F5C6B42C...

Désignation de l'entreprise :		7 MED INNOVATION		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois *		1 2		
Adresse de l'entreprise		1 RUE MICHEL RENAUD 03270 HAUTERIVE		Durée de l'exercice précédent *		1 2		
Numéro SIRET*		9 0 7 7 3 8 1 1 6 0 0 0 1 7		Néant		*		
				Exercice N clos le,		3 1 1 2 2 0 2 2		
		Brut 1		Amortissements, provisions 2		Net 3		
Capital souscrit non appelé (I)		AA						
ACTIF IMMOBILISÉ*	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB		AC			
		Frais de développement *	CX		CQ			
		Concessions, brevets et droits similaires	AF		AG			
		Fonds commercial (1)	AH	92 696	AI		92 696	
		Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK			
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM			
		Terrains	AN		AO			
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Constructions	AP		AQ			
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR		AS			
		Autres immobilisations corporelles	AT	6 042	AU	1 371	4 671	
		Immobilisations en cours	AV		AW			
		Avances et acomptes	AX		AY			
		IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT		
			Autres participations	CU		CV		
	Créances rattachées à des participations		BB		BC			
	Autres titres immobilisés		BD		BE			
	Prêts		BF		BG			
	Autres immobilisations financières *	BH		BI				
	TOTAL (II)		BJ	98 738	BK	1 371	97 367	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS*	Matières premières, approvisionnements	BL	1 262	BM		1 262	
		En cours de production de biens	BN		BO			
		En cours de production de services	BP		BQ			
		Produits intermédiaires et finis	BR	902 729	BS		902 729	
		Marchandises	BT		BU			
	CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	BV		BW			
		Clients et comptes rattachés (3)*	BX	734 875	BY		734 875	
		Autres créances (3)	BZ	225 301	CA		225 301	
	DIVERS	Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC			
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres:)	CD		CE			
Comptes de régularisation	Disponibilités	CF	355 001	CG		355 001		
	Charges constatées d'avance (3) *	CH	73	CI		73		
	TOTAL (III)	CJ	2 219 241	CK		2 219 241		
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW						
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM						
	Écarts de conversion actif * (VI)	CN						
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)		CO	2 317 979	1A	1 371	2 316 608		
Renvois : (1) Dont droit au bail :			(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :	CP	(3) Part à plus d'un an :	CR		
Clause de réserve de propriété : *	Immobilisations :		Stocks :		Créances :			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032

Désignation de l'entreprise		7 MED INNOVATION		Néant ☐	
				Exercice N	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 1 000.....)			DA	101 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport,			DB	
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)			DC	
	Réserve légale (3)			DD	
	Réserves statutaires ou contractuelles			DE	
	Réserves réglementées (3) * (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)			DF	
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)			DG	
	Report à nouveau			DH	(609)
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)			DI	162 823
	Subventions d'investissement			DJ	
	Provisions réglementées *			DK	
	TOTAL (I)			DL	263 214
	Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs			DM
Avances conditionnées			DN		
TOTAL (II)			DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques			DP	
	Provisions pour charges			DQ	
	TOTAL (III)			DR	
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles			DS	
	Autres emprunts obligataires			DT	
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)			DU	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)			DV	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			DW	
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés			DX	1 997 569
	Dettes fiscales et sociales			DY	55 765
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			DZ	
	Autres dettes			EA	61
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)			EB	
TOTAL (IV)			EC	2 053 394	
Ecart de conversion passif *			(V)	ED	
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)			EE	2 316 608	
RENVOIS	(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital		1B	
	(2)	Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C	
			Écart de réévaluation libre	1D	
			Réserve de réévaluation (1976)	1E	
	(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *		EF	
	(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an		EG	2 053 394
	(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		EH	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

ANNEXE

DocuSigned by:
FRANK SIMBIAN
FAEC190F5C6B42C...

- 1 Règles et méthodes comptables
- 2 Immobilisations
- 3 Amortissements
- 4 Provisions
- 5 Créances et dettes
- 6 Charges à payer
- 7 Produits à recevoir
- 8 Charges et produits constatés d'avance
- 9 Composition du capital social

ANNEXE

REGLES ET METHODES COMPTABLES

(Décret n° 83-1020 du 29-11-1983 - articles 7, 21, 24 début, 24-1, 24-2 et 24-3)

Le bilan avant répartition de l'exercice clos le **31/12/2022**, dont le total est de **2 316 608 Euros** dégage un résultat de **+ 162 823 Euros**.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période s'échelonnant du 01/01/22 au 31/12/22.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de bases :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels issues du plan comptable général approuvé par arrêté ministériel le 26 décembre 2016 modifiant le règlement ANC N°2014-03 relatif au plan comptable général.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Faits caractéristiques de l'exercice

Faits marquants :

En 2022, le laboratoire 7Med a fait un apport partiel d'actif au profit de la société 7 Med Innovation, et a obtenu en contrepartie, des nouveaux titres émis par la société bénéficiaire de l'apport au moyen d'une augmentation de capital de 100 000 euros.

Le groupe GTH a lancé le projet d'un ERP : SAP 4 HANA CLOUD afin d'harmoniser les outils au sein du groupe.

La crise russo-ukrainienne survenue au mois de février par l'invasion de l'Ukraine par la Russie a des impacts macroéconomiques en France comme dans le reste du monde. La société 7MED INNOVATION n'est pas exposée directement à la Russie ou à l'Ukraine et n'a ni client ni fournisseur en provenance de ces deux pays.

Les impacts de l'inflation directs et indirects sur la société et ses activités n'ont pas fait l'objet d'une provision sur l'année 2022.

Dispositions réglementaires :

Selon les dispositions du règlement ANC 2015-06 ayant trait à la prise d'option en matière de valorisation du fonds commercial, il a été décidé de considérer que la durée des avantages économiques futurs ne pouvait être évaluée avec précision. En conséquence, l'entité a décidé de ne pas pratiquer d'amortissement du fonds commercial.

Il a, de fait, été décidé de pratiquer des tests de dépréciation. Ces tests n'ont pas révélé la nécessité de comptabiliser la provision correspondante.

Les options comptables retenues sont les suivantes :

Droits de mutation, honoraires, commissions ou frais d'actes sur immobilisations financières (Titres et VMP) :

- Comptabilisation en charges

Evénements postérieurs à la clôture :

NEANT.

Méthodes d'évaluation

Immobilisations incorporelles et corporelles

Les immobilisations sont évaluées à leur coût d'acquisition (Prix d'achat et frais accessoires), à l'exception des immobilisations ayant fait l'objet d'une réévaluation légale.

Immobilisations corporelles

Il s'agit des dépenses qui satisfont aux critères suivants :

- Le bien est détenu par l'entité soit pour être utilisé dans la production ou la fourniture de biens ou de services, soit pour être loué à des tiers, soit à des fins administratives.
- La durée d'utilisation prévisionnelle excède un exercice.
- La dépense réalisée générera des avantages économiques futurs.

Le mode d'amortissement linéaire est retenu comme amortissement économique. Les possibilités fiscales d'amortissements complémentaires sont constatées en amortissements dérogatoires.

a - Immobilisations non décomposées

Les durées retenues sont les suivantes :

- Matériel et outillage	5 ans
- Agencements installations	10 ans
- Mobilier de bureau	5 ans
- Matériel informatique	5 ans

b - Immobilisations décomposables

Si les éléments constitutifs d'un actif ont des durées d'utilisation différentes, chaque élément est comptabilisé séparément et un plan d'amortissement propre à chacun est retenu (Art 311-2 PCG)

Notre société ne présente aucune immobilisation décomposable.

A chaque clôture, s'il existe un indice quelconque montrant qu'un actif a perdu de manière significative de sa valeur, il est procédé à un test de dépréciation. La comptabilisation d'une dépréciation modifiera prospectivement la base amortissable de l'actif concerné.

Participations, autres titres immobilisés, valeurs mobilières de placement

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Indemnités de fin de carrière

NEANT

Médailles du travail

Le caractère non significatif nous a conduits à ne pas constater de provision.

Passifs éventuels

NEANT

Consolidation

Le groupe présente des comptes consolidés, la méthode de l'intégration globale est appliquée pour l'ensemble des filiales à l'exception de la société Diapason Group mise en équivalence. La société groupe GTH est la société consolidante.

Rémunérations allouées aux dirigeants:

Aucune information n'est donnée à ce titre (informations à caractère privées).

Entreprises liées

A compter de l'exercice fiscal 2001, l'intégration fiscale est appliquée pour les sociétés GSA healthcare-GSA Formation-GTF, GTF étant la société mère. Le laboratoire LDS est intégré à compter du 1^{er} janvier 2018, le laboratoire JALDES et la société Curae Lab en 2019, les sociétés 7MED et Millet innovation en 2020, la société 7 MED Innovation en 2022. La charge d'IS est nulle.

Charges à Payer

MONTANT DES CHARGES À PAYER INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	Montant
Emprunts obligataires convertibles	0
Autres emprunts obligataires	0
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	0
Emprunts et dettes financières divers	0
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	13 367
Dettes fiscales et sociales	0
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	0
Disponibilités, charges à payer	0
Autres dettes	0
TOTAL	13 367

Produits à Recevoir

MONTANT DES PRODUITS À RECEVOIR INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	Montant
Immobilisations financières	
Créances rattachées à des participations	0
Autres immobilisations financières	0
Créances	
Créances clients et comptes rattachés	0
Personnel	
Organismes sociaux	0
Etat	0
Divers, produits à recevoir	
Autres créances	0
Valeurs Mobilières de Placement	
Disponibilités	
TOTAL	0

Charges et Produits Constatés d'Avance

RUBRIQUES	Charges	Produits
Charges ou produits d'exploitation	73	
Charges ou produits financiers		
Charges ou produits exceptionnels		
TOTAL	73	0

7 MED INNOVATION

Société par actions simplifiée

Au capital de 101.000 Euros

Siège social : Rue Michel Renaud, ZA Bioparc II – 03270 Hauterive

R.C.S. Cusset 907 738 116

EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 21 JUIN 2023

AFFECTATION DU RÉSULTAT

QUATRIÈME DÉCISION

(Affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2022)

L'Associée Unique, sur proposition du président de la Société, décide :

(i) de constater que :

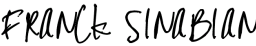
- le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2022 s'élève à 162.823 Euros ;
- le compte "**Réserve légale**" n'est pas encore porté au dixième du capital social ;
- le bénéfice distribuable s'établit à 162.214 Euros, compte tenu du compte "**Report à nouveau**" d'un montant de (609) Euros ;

(ii) et, en conséquence d'affecter :

- une somme de 8.111 Euros au compte "**Réserve légale**", soit un prélèvement d'un vingtième du bénéfice de l'exercice (ce prélèvement cessant d'être obligatoire lorsque la réserve légale atteint le dixième du capital social) et ce, conformément à l'article L. 232-10 du Code de commerce, lequel compte serait ainsi porté de à 8.111 Euros ;
- le solde du bénéfice net comptable de l'exercice clos le 31 décembre 2022, soit la somme de 154.712 Euros, au compte "**Autres Réserves**", lequel compte est ainsi porté à 154.103 Euros.

L'Associée Unique décide de prendre acte, conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des Impôts, qu'il s'agit du premier exercice clos et qu'aucune distribution de dividendes n'a été effectuée au titre d'exercices précédents.

Pour Extrait Certifié Conforme

DocuSigned by:

FAEC190F5C6B42C...

société CURAE LAB
représentée par GROUPE GTH
elle-même représentée par Franck SINABIAN
Présidente